

Veillez prendre note que ce procès-verbal est sujet à des modifications; il sera soumis pour approbation au conseil de ville lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 6 janvier 2020.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 16 décembre 2019, à 19 h 30, au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS :

- M. Pierre Corbeil, maire;
- Mme Karen Busque, conseillère;
- Mme Éveline Laverdière, conseillère;
- Mme Céline Brindamour, conseillère;
- M. Léandre Gervais, conseiller;
- Mme Sylvie Hébert, conseillère;
- Mme Lisyane Morin, conseillère.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

- Me Sophie Gareau, directrice générale;
- Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- Me Annie Lafond, greffière.

EST ABSENT : M. Robert Quesnel, conseiller.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2019-498

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Éveline Laverdière,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 16 décembre 2019, à 19 h 30, au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté tel que préparé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Le maire, M. Pierre Corbeil, prononce son discours sur le budget et présente le programme triennal d'immobilisations.

ATTENDU la présentation par le maire du budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2020;

RÉSOLUTION 2019-499

Adoption du budget d'opération 2020.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par la conseillère Karen Busque,

QUE le budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2020, totalisant 59 629 640 \$, soit et est adopté tel que présenté:

REVENUS	MONTANT
Taxes foncières générales	20 962 600 \$
Taxes dette commune	10 547 700 \$
Taxes de secteur	810 440 \$
Taxes d'assainissement	2 663 770 \$
Tarifification pour services municipaux	12 619 130 \$
Taxation tenant lieu de taxes	2 258 020 \$

REVENUS	MONTANT
Autres revenus de source locale	6 790 290 \$
Transferts	2 977 690 \$
TOTAL DES REVENUS	59 629 640 \$

DÉPENSES	MONTANT
Administration générale	7 363 050 \$
Sécurité publique	7 532 070 \$
Transport routier	12 869 520 \$
Hygiène du milieu	6 505 650 \$
Santé et bien-être	198 080 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 494 790 \$
Sports et plein air	5 918 470 \$
Arts et culture	3 512 680 \$
Frais de financement	2 141 750 \$
Immobilisations	417 120 \$
Réserve – Droits carrières et sablières	433 460 \$
Remboursement de la dette à long terme	10 243 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	59 629 640 \$

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2019-500
 Approbation du programme
 triennal d'immobilisations
 2020-2021-2022.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 de la Ville de Val-d'Or totalisant la somme de 66 823 000 \$ dont 13 408 000 \$ pour l'année 2020, soit et est approuvé tel que soumis.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE
 Période de questions réservée au public.

Période de questions réservée au public.

MM. Philippe Robillard et Henri Jacob formulent leurs commentaires concernant le budget et les travaux prévus au programme triennal d'immobilisations.

RÉSOLUTION 2019-510

Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par la conseillère Lisyane Morin,

QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 19 h 57.

PIERRE CORBEIL, maire

Me ANNIE LAFOND, greffière